



Une journée pour mettre en valeur la solidarité internationale

Chaque année la Ville de Lancy consacre une petite partie de son budget au soutien de projets dans les pays en voie de développement. Le 13 avril, elle organise une journée à l'Espace Palettes pour mettre en valeur ces actions.

CHAQUE COMMUNE DU CANTON AINSI QUE l'Etat de Genève consacrent une partie de leur budget au soutien de projets à l'étranger. Cette solidarité internationale remonte aux années 60. Son but est d'aider «ceux qui ont moins» dans le monde, soit les pays en voie de développement. A Lancy, ce montant correspond à 0,7% du budget annuel de fonctionnement de la Ville. Le 13 avril, une journée d'information va donner de la visibilité à cette pratique responsable.

Des associations locales à portée mondiale

«Nous donnons environ CHF 700'000.- par année, détaille Frédéric Renevey, le Conseiller administratif chargé des affaires sociales à Lancy. L'idée de la journée à l'Espace Palettes est de mettre en valeur le travail accompli». La moitié de cette somme est versée à la Fédération genevoise de coopération, un organisme qui regroupe de très nombreuses associations, et l'autre moitié,

de CHF 350'000.- est destinée à des associations lancéennes ou genevoises qui ont des projets dans les pays en développement. Durant toute la journée du 13 avril, les associations qui œuvrent à l'étranger, en Afrique, en Asie ou en Amérique latine pourront présenter leur travail à l'Espace Palettes. «Donner est un idéal civique. Cette coopération nord-sud est l'expression de la solidarité et du partage entre les pays les plus riches et les plus pauvres», relève le Magistrat.

Tour du monde en une journée

«Les associations présentes à l'Espace Palettes ont la possibilité de mettre en valeur leurs activités de soutien à l'étranger, en projetant des petits films, en exposant des photos, en proposant des plats typiques des pays dans lesquelles elles œuvrent, reprend le Magistrat. La Commune leur met à disposition de petits stands». Les stands seront placés à l'intérieur et à l'extérieur de l'Espace Palettes. Seront présentes,

la Fédération genevoise de coopération (FGC), la Croix-Rouge et quelques autres grosses structures, mais aussi une ribambelle de petites associations. «La population peut ainsi se rendre compte du type d'aide apportée, des lieux où les associations lancéennes subventionnées interviennent, souligne Frédéric Renevey. Et nous espérons que certaines personnes auront envie de s'investir dans la cause, de les rejoindre ou de les aider financièrement».

Projets diversifiés

«Les associations soutenues sont souvent les mêmes d'années en années», relève le Magistrat. Le Conseil administratif a défini huit domaines prioritaires, comme l'éducation et la formation, la création d'emplois de proximité ou encore la protection de l'environnement. Lancy coopération Afrique, par exemple, qui soutient des projets sur ce continent, reçoit régulièrement l'aide de la Ville de Lancy mais d'autres associa-

tions sont aussi subventionnées. «Elles sont actives dans la cause des femmes, des enfants et la gestion humanitaire», précise Frédéric Renevey. Une constante dans ces choix: les associations doivent permettre, à terme, de rendre les personnes aidées autonomes. L'une d'elle se propose, par exemple, de co-financer des vélos à des femmes burkinabées. L'association La Liane, elle, créée par les élèves du Collège et Ecole de commerce Emilie-Gourd permettra à 1'000 enfants du Bénin d'être scolarisés dans les cinq ans à venir. Encadrés par leurs enseignants, des élèves se sont rendus sur place pour participer à la construction de l'école. «Le but de ces projets est de donner une canne à pêche plutôt qu'un poisson. La personne pourra ainsi pêcher toute sa vie, se débrouiller seule et, un jour, s'affranchir de l'aide reçue», conclut le Conseiller administratif.

Judith Monfrini